

Résumé

SOPHIE BESSIS ET DIANA HOCHRAICH

LES TERMES DE L'ÉCHANGE À L'ÈRE DE LA MONDIALISATION :
LA FIN DE LA TENDANCE DE LONG TERME À LA DÉTÉRIORATION ?

L'évolution des termes de l'échange, définis comme le rapport entre les prix des matières premières et ceux des produits manufacturés, est considérée comme un indicateur du pouvoir d'achat des pays essentiellement exportateurs de matières premières et constitue une variable clé pour les pays en développement. Lorsqu'ils se détériorent, ils entraînent des crises de paiements. Lorsqu'ils s'améliorent, cela provoque un excès de liquidités qui finit par déstabiliser les comptes extérieurs. La détérioration des termes de l'échange, tendance séculaire, est l'expression d'un faible pouvoir de négociation des pays en développement face aux pays développés et constitue en même temps un obstacle au développement.

La question des termes de l'échange a fait l'objet d'un affrontement à peu près continu entre États du Nord et du Sud pendant les années 1960 et 1970. Durant cette période, les bailleurs de fonds et les institutions multilatérales se sont évertués à montrer que les fluctuations des prix des produits de base n'impliquaient aucune détérioration sur le long terme. En revanche, la plupart des économistes spécialisés dans les questions du développement et, surtout, les leaders des États exportateurs du Sud se sont attachés à démontrer l'évidence de cette détérioration pour réclamer des compensations internationales et l'institution d'un « juste prix » pour les produits de base. Depuis les années 1980, cette question a cessé d'être au centre des négociations multilatérales et des débats Nord-Sud. Favorisée par la mise en place de règles plus précises dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la segmentation des processus de production s'est généralisée. Les échanges commerciaux entre les pays du Sud se sont fortement développés. Ils ont pris de façon dominante la forme d'échanges de produits en cours de fabrication, assemblés dans les pays où le coût de la main-d'œuvre est le plus faible, destinés aux marchés des pays développés. Cela modifie les conditions de valorisation des produits et, en conséquence, des termes de l'échange. La question du pouvoir d'achat des pays du sud (dont les termes de l'échange représentent une partie seulement) présente un double aspect concernant : d'une part, le cas des pays non encore sortis de la division coloniale du travail, désireux d'investir dans d'autres secteurs de l'économie ; d'autre part, celui des pays dont l'industrialisation apparaît comme subordonnée aux donneurs d'ordre internationaux qui subissent, malgré l'industrialisation, une détérioration des termes de l'échange.

Cet article traite, dans la première partie, l'approche théorique des termes de l'échange. La deuxième partie fait un historique des relations Nord-Sud à propos des négociations sur les prix des exportations des pays du Sud. La troisième partie aborde le problème à la lumière des nouvelles conditions des échanges internationaux dans le cadre de la mondialisation et de la division internationale du travail qui en découle. Enfin, la quatrième partie cherche à vérifier la validité de l'hypothèse Prebisch-Singer dans le cas des pays émergents d'Asie.

Les termes de l'échange à l'ère de la mondialisation : la fin de la tendance de long terme à la détérioration ?

Sophie Bessis* et Diana Hochraich**

Introduction

Les prix des matières premières ont été au centre du débat entre les pays producteurs du Sud et ceux, consommateurs, du Nord. Cette distinction est toutefois relative, les pays industrialisés étant également de gros producteurs de matières premières, tant minérales qu'agricoles.

L'évolution des termes de l'échange, définis comme le rapport entre les prix des matières premières et ceux des produits manufacturés¹, est considérée comme un indicateur du pouvoir d'achat des pays essentiellement exportateurs de matières premières et constitue une variable clé pour les pays en développement. Lorsqu'ils se détériorent, souvent de façon brutale, ils entraînent des crises de paiements. Lorsqu'ils s'améliorent, souvent brutalement aussi, cela provoque un excès de liquidités qui finit également par déstabiliser les comptes extérieurs.

Au-delà des fluctuations de court terme, la détérioration des termes de l'échange, tendance séculaire, est l'expression d'un faible pouvoir de négociation des pays en développement face aux pays développés et constitue en même temps un obstacle au développement. Les tentatives pour soutenir les prix des principaux produits d'exportation – surtout dans le but de réduire leur volatilité –, à travers la constitution de stocks régulateurs, ont donné lieu à des crises financières, ce pourquoi elles ont été abandonnées.

La question des termes de l'échange a fait l'objet d'un affrontement à peu près continu entre États du Nord et du Sud pendant les années 1960 et 1970. Durant toute cette période, les bailleurs de fonds et les institutions multilatérales ont nié l'existence d'une dégradation et se sont évertués à montrer que les fluctuations momentanées des prix des produits de base n'impliquaient aucune détérioration sur le long terme. En revanche, la plupart des économistes spécialisés dans les questions du développement et, surtout, les leaders des États exportateurs du Sud se sont attachés à démontrer l'évidence de cette détério-

* Historienne, directrice de recherches, Institut de Relations Internationales et Stratégiques, bessis.sophie@free.fr

** Économiste, chargée de mission, EconomiX, université Paris X, CNRS, Diana.HOCHRAICH@dgtp.fr

1. Dans les analyses statistiques ce rapport est appréhendé par la relation entre l'indice des prix des exportations des pays producteurs des produits primaires et celui des exportations des pays industrialisés.

ration pour réclamer des compensations internationales et l'institution d'un « juste prix » pour les produits de base.

Mais depuis les années 1980, en raison des profondes modifications intervenues dans la division internationale du travail, cette question a cessé d'être au centre des négociations multilatérales et des débats Nord-Sud. Favorisée par la mise en place des règles plus précises dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la segmentation des processus de production s'est généralisée. Les échanges commerciaux entre les pays du Sud se sont fortement développés. Ils ont pris de façon dominante la forme d'échanges de produits en cours de fabrication, assemblés dans les pays où le coût de la main-d'œuvre est le plus faible, destinés aux marchés des pays développés. Cela a conduit à un changement dans les conditions de valorisation des produits et, en conséquence, des termes de l'échange.

La question du pouvoir d'achat des pays du sud² (dont les termes de l'échange représentent une partie seulement) présente alors un double aspect concernant : d'une part, le cas des pays non encore sortis de la division coloniale du travail, désireux d'investir dans d'autres secteurs de l'économie; d'autre part, celui des pays dont l'industrialisation apparaît comme subordonnée aux donneurs d'ordre internationaux qui subissent, malgré l'industrialisation, une détérioration des termes de l'échange.

2. En effet, un pays dont les termes de l'échange se détériorent peut compenser la baisse du prix relatif de ses exportations, par une augmentation des volumes exportés. On a observé par le passé que, lorsqu'une telle pratique est généralisée – comme se fut le cas lors de la crise de la dette, au début des années 1980 – cela se traduit par une détérioration encore plus forte des termes de l'échange.

3. Il s'agit de la « Commission économique pour l'Amérique latine », dépendante des Nations unies, créée à l'issue de la Seconde guerre mondiale.

4. Selon Bela Balassa (1986), la structure des marchés des pays en développement est également oligopolistique; si cela est vrai, les oligopoles des pays développés sont autrement plus puissants que ceux des pays en développement.

5. On appelle « dépendantiste », la théorie selon laquelle les pays sous-développés (appelés pays de la « périphérie ») sont dépendants à l'égard des pays développés (appelés pays du « centre »). Pour l'école de la dépendance, née en Amérique latine avec Raul Prebisch et la CEPAL, les pays sous-développés se caractérisent par une économie duale et des structures de production hétérogènes et peu diversifiées, contrairement au Centre disposant de structures homogènes et diversifiées. Ces différences entre les pays sont à la base de la différenciation des fonctions au sein de la division internationale du travail (DIT).

Le fait que les pays nouvellement industrialisés subissent également – quoique de façon atténuée – la détérioration des termes de l'échange tend à conforter l'hypothèse selon laquelle celle-ci ne s'explique pas par la nature des produits échangés mais par la nature des pays qui échangent des biens. C'est l'hypothèse défendue par les économistes de la CEPAL³. Pour cette raison, nous nous intéressons essentiellement aux termes de l'échange, entendus comme le rapport entre les prix des exportations et des importations des pays en développement, supposés exprimer le pouvoir de négociation de ces pays sur le marché mondial, notamment face aux firmes multinationales qui sont leurs donneurs d'ordre. Nous laissons de côté le problème du pouvoir d'achat de la masse des exportations. Si, pour obtenir un même volume de marchandises importées, il faut exporter des volumes croissants de biens produits par ces pays, il y a bien transfert – appropriation non rémunérée – d'une partie de la valeur produite par les pays en développement (Emmanuel 1979) vers les pays développés. Notre hypothèse de départ concerne ce transfert de valeur, dont l'origine est la différence dans la structure des marchés – oligopolistique dans les pays industrialisés, plus nettement concurrentielle dans les pays en développement⁴.

Cet article traite, dans la première partie, l'approche théorique des termes de l'échange, ces derniers étant définis comme le rapport des prix unitaires entre les exportations et les importations. La deuxième partie fait un historique des relations Nord-Sud à propos des négociations sur les prix des exportations des pays du Sud. La troisième partie aborde le problème à la lumière des nouvelles conditions des échanges internationaux dans le cadre de la mondialisation et de la nouvelle division internationale du travail qui en découle. Enfin, la quatrième partie cherche à vérifier la validité de l'hypothèse Prebisch-Singer dans le cas des pays émergents d'Asie.

L'approche théorique : une baisse tendancielle des termes de l'échange

Les théories du développement et les termes de l'échange

Ce sont les approches marxistes et « dépendantistes⁵ » qui ont introduit, à partir des années 1950, la question de la dégradation des termes de l'échange comme un point central de l'explication du sous-développement.

Pour les marxistes, la principale cause du sous-développement contemporain est le transfert du surplus économique des pays pauvres vers les pays riches. Ce surplus est transféré sous forme de rapatriement des bénéfices des investissements, du service de la dette, de la détérioration des termes de l'échange, de la fuite des capitaux d'origine locale, dont les détenteurs sont des capitalistes « sous-traitants » des intérêts du Nord dans leurs pays.

Pour les tenants de la « théorie de la dépendance » latino-américains, suivis par d'autres (Emmanuel 1979, Gunder Frank 1969, Amin 1993), le sous-développement s'approfondit par l'échange inégal entre le Nord et le Sud. Les pays sous-développés constituent une périphérie qui a rempli deux fonctions historiques dans l'économie mondiale :

- Elle a d'abord été un débouché essentiel pour les produits industriels du Nord.
- En fournissant, grâce à la dégradation sur longue période des termes de l'échange, des produits bon marché, elle assure un taux de profit élevé aux capitaux des pays développés investis tant dans les pays en développement que dans leur propre pays.

Développement et sous-développement étant des phénomènes reliés entre eux au sein d'un même système économique, la détérioration des termes de l'échange favorise le Centre au détriment de la Périphérie. La dégradation des termes de l'échange est donc l'un des moyens privilégiés et l'une des manifestations les plus spectaculaires du « pillage du tiers monde » (Jalée 1969).

Le modèle théorique : les termes de l'échange selon Prebisch et Singer

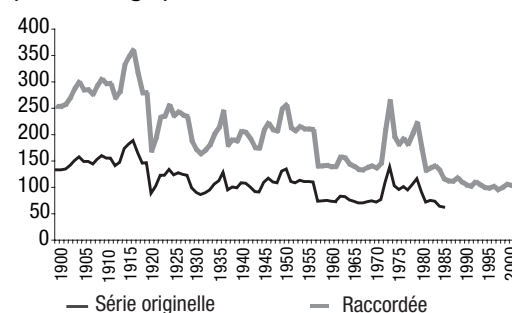
En 1950, deux économistes, R. Prebisch et W. H. Singer⁶ ont mis en évidence la tendance à la détérioration des termes de l'échange des pays du Sud depuis le début du siècle. Des travaux bien postérieurs (Grilli et Yang 1988) montrent que la détérioration continue jusqu'à nos jours. Ayant élaboré de nouvelles séries de prix des produits manufacturés et de produits primaires exportés par les pays en développement, ces auteurs estiment un *trend* négatif de 0,7 % l'an environ, pour les matières premières hors énergie (graphique 1). Le *trend* négatif se vérifie même lorsque les prix de produits pétroliers sont intégrés ; il devient alors 0,5 % l'an. Sauf pour les produits tropicaux, le *trend* négatif est vérifié pour toutes les grandes catégories de produits primaires, qu'il s'agisse des matières premières

agricoles alimentaires et industrielles ou des métaux.

Cette évolution est contraire à ce que la théorie classique énonce pour le prix des *ressources épuisables*. En effet, selon cette théorie, deux facteurs devaient expliquer une augmentation des prix des produits primaires plus rapide que celle des produits manufacturés : d'une part, la rareté de la terre et des ressources minérales ; d'autre part, la diminution du prix des produits manufacturés, provoquée par des progrès de productivité plus rapides dans l'industrie manufacturière que dans le secteur extractif.

GRAPHIQUE 1

Termes de l'échange des pays du Sud (hors énergie) et du Nord



Sources : Banque mondiale et FMI.

Or, l'évolution contraire est constatée, même lorsqu'on inclut le coût du transport. En effet, la détérioration des termes de l'échange des produits primaires par rapport aux produits manufacturés s'explique, selon Prebisch et Singer, par la plus faible élasticité des produits primaires par rapport à la demande et par rapport au revenu, comparativement à celle des produits manufacturés. L'autre grande source de détérioration est à rechercher dans la différence d'organisation des marchés – autant celui des biens que celui du travail – dans les pays industrialisés et dans les PED.

Pour ce qui concerne les élasticités, les produits primaires ont :

- Une faible élasticité de la demande par rapport au prix. Si les prix baissent, la demande

6. Raúl Prebisch (1901-1986) fut président de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), de l'ONU, qui développa des travaux sur la dépendance des PED et des stratégies pour en sortir. W.H. Singer (1910-2006), est un économiste anglais qui, menant en même temps que Prebisch (1949-1950) des travaux sur les termes de l'échange dans le cadre de l'ONU, arriva aux mêmes conclusions.

n'augmente pas forcément, en raison du faible contenu de ces produits dans les produits finaux.

- *Une plus faible élasticité par rapport au revenu que les produits industriels (loi d'Engel)*, car il s'agit de produits indispensables que l'on doit acheter en tout état de cause, même si le revenu baisse. Réciproquement, lorsque le revenu augmente, les dépenses en certains biens, comme par exemple les produits alimentaires, n'augmentent pas dans les mêmes proportions.

- *Une faible élasticité de l'offre par rapport aux prix*. Si les prix baissent, l'offre ne s'y adapte pas, parce que les producteurs essayent de compenser par une augmentation des volumes offerts, les pertes provoquées par la baisse des prix.

Ces rigidités sont à l'origine d'une forte volatilité des prix. Par ailleurs, le progrès technique conduit à des économies de matières premières et à la substitution de certains produits de base par des produits de synthèse concurrents.

La détérioration des prix relatifs est également à rechercher dans les différences de structures du marché des biens et de celui du travail dans les pays du Nord et du Sud. Dans les pays du Nord, les salariés sont organisés dans des syndicats puissants et les entrepreneurs ont constitué des firmes oligopolistiques. Les oligopoles ont tendance, face aux fluctuations de la demande, à moduler l'offre pour conserver la stabilité des prix. De plus, les progrès de productivité se traduisent par une hausse de la rémunération des facteurs alors que, dans les pays du Sud, – où salariés et entrepreneurs sont moins bien organisés –, les progrès de productivité se traduisent par des baisses des prix. De ce fait, lorsque les marchandises sont échangées sur le marché mondial, les consommateurs des pays industrialisés profitent des progrès de productivité dans les Pays en développement (PED). Au total, les pays du Sud seraient « *price-takers* » sur le marché mondial, tandis que les pays du Nord seraient « *price-makers* ».

Enfin, l'une des critiques adressées aux tenants de la tendance séculaire à la détérioration des termes de l'échange porte sur le fait que les indices des prix ne tiennent pas compte de l'effet qualité des produits exportés par le Nord – produits innovants et plus sophistiqués – avec les produits exportés par le Sud – produits pas ou peu transformés ou produits en fin de cycle, soumis à une technologie tombée dans le domaine public.

Économie politique des termes de l'échange : un historique

La question des termes de l'échange dans les relations Nord-Sud a pris une dimension politique. À partir des années 1960, le débat s'est progressivement déplacé : au lieu de porter sur les produits exportés (c'est-à-dire produits primaires versus produits manufacturés) il a de plus en plus porté sur les pays concernés, devenant ainsi un problème dans la relation Nord-Sud. En effet, les pays du Sud soutenaient qu'ils subissaient une détérioration des termes de l'échange par rapport aux pays du Nord, quels que soient les produits échangés.

Division coloniale du travail et dépendance des économies dites de rente

Dans la division du travail telle qu'elle était dessinée par la domination coloniale des pays sous-développés, ces derniers étaient généralement mono-exportateurs de produits primaires. Au début du XXI^e siècle, de nombreux pays du Sud vivent encore essentiellement de la production et de l'exportation de produits de base agricoles ou miniers, car ils n'ont pas vu leurs économies se diversifier réellement après leur indépendance.

Dans une vingtaine de PED, 45 à 99 % des exportations sont constituées par des produits énergétiques ou miniers. Le cas des pays pétroliers au début des années 2000 est éloquent : les hydrocarbures représentent 94 % des exportations du Nigeria, 96 % de celles de l'Algérie, 83 % de celles du Venezuela. Les proportions sont analogues pour la Guinée Équatoriale, l'Angola, la Libye, les pays du Golfe arabo-persique. Nombre de pays miniers connaissent la même dépendance : vis-à-vis du fer en Mauritanie, du cuivre en Zambie, des phosphates au Togo, en passant évidemment par la République du Congo depuis longtemps qualifiée de « scandale géologique ».

Dans plus de trente PED, dont une vingtaine sont africains, 45 à 95 % des exportations sont constituées par des produits agricoles. Le cacao (dont la Côte d'Ivoire est encore le premier exportateur mondial malgré la crise politique où elle a sombré depuis 2002), le café, les fruits tropicaux, le caoutchouc représentent 70 % des exportations ivoiriennes ; le café, 70 % de celles du Burundi ; le cacao et le café, plus de la moitié de celles du Ghana. L'économie sénégalaise continue d'être dominée par l'arachide qui représente près de la moitié des exporta-

tions ; les minerais et surtout le phosphate en représentent 25 %, le reste étant essentiellement constitué par le coton. En Afrique subsaharienne, six produits (cacao, café, coton, thé, sucre, tabac) représentaient, en 2000, les deux tiers des exportations agricoles. La situation est à peu près la même en Amérique centrale ; la banane et le café représentent 90 % des exportations du Nicaragua, 83 % de celles du Honduras et la moitié de celles du Salvador. On connaît par ailleurs la dépendance de Cuba vis-à-vis du sucre.

Pour l'ensemble des pays ACP⁷, la part des produits de base est passée de 27 % à 40 % des exportations agricoles totales de 1980 à 2000. Ces pays sont donc très dépendants des fluctuations des prix des produits dont ils tirent la quasi-totalité de leurs recettes. Outre la dégradation tendancielle des termes de l'échange, les fluctuations à court terme des prix mondiaux les empêchent par ailleurs de compter sur des recettes stables d'une année à l'autre. Cette incertitude explique en partie les discontinuités que l'on peut observer dans la mise en œuvre de leurs stratégies de développement. Ainsi, pendant la seconde moitié des années 1970, les prix des produits de base hors énergie ont été tirés vers le haut par l'augmentation de ceux du pétrole. Puis, à partir de 1979, ils ont connu une chute historique qui s'est poursuivie sur plus d'une décennie. Selon la CNUCED, les termes de l'échange des pays les moins avancés (PMA) ont reculé de 12 % en moyenne de 1988 à 1993. Ils se sont redressés de 1994 à 1997, surtout grâce à l'augmentation des prix du café et du cacao. Ils connaissent ensuite une forte rechute, le prix du café diminuant de 70 % entre 1997 et 2002⁸. La chute des années 1980 a été d'autant plus grave qu'elle a frappé les exportateurs au moment où éclatait la crise de la dette. Fortement courtisés par les banques dans les années 1970, ils ont vu leurs recettes s'effondrer alors que leur dette extérieure s'accroissait du fait de l'envolée des taux d'intérêt.

La forte chute des cours du coton au milieu des années 1980 a affaibli les pays exportateurs du Sahel africain (au Burkina Faso, le coton représente à lui seul 18 % du PNB). Après de brèves périodes de redressement, les cours du coton connaissent à nouveau une grave dépression depuis le début 2005.

Les prix des produits tropicaux connaissent donc une tendance à la baisse de long terme, baisse accentuée par le fait que la plupart d'entre eux sont de moins en moins stratégiques.

Selon la CNUCED, la dégradation des termes de l'échange depuis la fin des années 1970 aurait coûté à l'Afrique sud saharienne l'équivalent d'un demi dollar pour chaque dollar d'aide reçue.

Enfin, selon l'OMC, dans les années 1990, les pays riches ont augmenté la valeur de leurs exportations qui ont atteint 1 938 \$/habitant, celles des pays à revenu intermédiaire ont atteint 98 \$, et celles des pays à bas revenu 51 \$.

Les termes de l'échange dans les relations Nord-Sud

À partir des années 1960, les pays en développement, disposant d'instances plus nombreuses où exprimer leurs revendications, ont créé leurs propres forums. Le groupe des 77 et celui des non-alignés principalement réunissent chacun la quasi-totalité des PED. L'accession de dizaines d'États à l'indépendance à la même époque leur a donné la majorité aux Nations unies. En 1964, les Nations unies créent la CNUCED, afin de faire contrepoids au GATT, créé en 1947 pour favoriser la liberté des échanges. Or la période qui suit la décolonisation voit se développer la revendication de la prise en compte des inégalités de développement dans l'établissement des règles du commerce international. C'est ainsi que prévaut, dans tous les accords bilatéraux ou multilatéraux, la règle de la non-réciprocité des avantages commerciaux, censée aider les PED à réduire leur écart avec les pays riches. Les revendications se structurent à mesure que les PED croient pouvoir peser sur la vie internationale. Dans les années 1970, les pays du Sud s'organisent et prennent des initiatives pour défendre leur pouvoir de négociation face aux pays du Nord. Quelques dates en constituent des repères :

- Le 10 septembre 1970 : la déclaration issue de la conférence des non-alignés de Lusaka réclame la « *transformation du système économique mondial, notamment dans le domaine des échanges, de la finance et de la technologie* ».

7. Pays d'Afrique-Caraïbes-Pacifique liés depuis 1975, date de la signature de la première convention de Lomé, à l'Union européenne par un accord global d'association comprenant un volet coopération et un volet commercial. Depuis 1975, la convention de Lomé a été renouvelée tous les cinq ans. Depuis 2000, elle a pris le nom de convention de Cotonou, et ses dispositions ont fait évoluer les accords dans le sens de la prise en compte des règles de l'OMC.

8. La variation moyenne des prix du café au cours des années 1990 donne une idée de l'ampleur des fluctuations : -10,8 % de 1989 à 1993, +31,3 % de 1994 à 1997, -28,5 % en 1998, -23, 2 % en 1999 (CNUCED : *Les Pays les moins avancés*, rapport 2000).

- Septembre 1973 : la conférence d'Alger des non-alignés prévoit de « *coordonner les actions des États membres pour parvenir à une réforme du système économique et financier mondial* ». La conférence réclame également l'augmentation des prix du pétrole.
- Mai 1974 : le président algérien Houari Boumédiène prend la parole à la 6^e session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU en tant que porte-parole des non-alignés, pour réclamer entre autres une modification des règles du commerce international. L'Assemblée générale fait une « Déclaration concernant l'instauration d'un Nouvel ordre économique international (NOEI) » et prévoit la mise en place d'un « programme d'action » pour le réaliser. L'heure est à l'euphorie : l'OPEP a pu imposer l'augmentation du prix du pétrole après l'embargo consécutif à la guerre israélo-arabe d'octobre 1973. Les pays développés sont sonnés par ce premier « choc pétrolier ». Les prix de tous les produits de base augmentent dans la foulée du pétrole. Les PED en déduisent que le rapport de forces mondial est en train d'évoluer en leur faveur.
- Le 12 décembre 1974 : la 29^e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies adopte une « Charte des droits et devoirs économiques des États ».
- Le 19 septembre 1975 : la 7^e session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies adopte une « résolution concernant le développement de la coopération économique internationale ».

Suite à ces négociations, les principales demandes des pays du Sud peuvent se résumer dans les points suivants :

- L'amélioration des termes de l'échange et la suppression des fluctuations excessives des prix des produits de base. C'est une des principales revendications tout au long de la période. Les PED veulent acquérir un droit de regard sur la formation des prix des produits dont ils sont les principaux exportateurs, et instaurer un « prix stable et rémunérateur ».
- La suppression des mesures et pratiques contraires au commerce et aux intérêts financiers des PED : ces derniers reprochent (déjà!) aux pays industriels d'être protectionnistes quand cela leur convient. Ils réclament donc l'ouverture non discriminatoire des marchés des pays industriels à leurs produits par la mise en œuvre d'un SGP (système généralisé de préférences) non réciproque à leur intention.
- D'autres revendications portent sur les transferts de technologie, la dette, l'augmen-

tation de l'APD (aide publique au développement). C'est l'époque où les Nations unies recommandent aux pays riches de consacrer au moins 0,7 % de leur PNB à leur APD. Mais sur toute la période, la question des termes de l'échange est une revendication centrale.

Les accords compensatoires

Comme résultat de ces interventions au sein des Nations unies, des mesures ont été adoptées en vue de satisfaire les revendications des pays en développement. Elles ont consisté essentiellement en la signature d'accords visant à soutenir les prix des produits de base.

Le « programme intégré » de la CNUCED

En 1976, la 4^e Conférence de la CNUCED, réunie à Nairobi, adopte un « programme intégré sur les produits de base » prévoyant la négociation d'accords entre producteurs et consommateurs pour les 18 produits de base les plus importants dans les exportations du Sud. Selon les dispositions prévues, le prix mondial devait être maintenu à l'intérieur d'une fourchette définie par un prix « plafond » et un prix « plancher ». Cette limitation de l'ampleur des fluctuations devait être obtenue grâce à la constitution d'un stock régulateur doté par les États signataires de l'accord et à des mesures de contingentement des exportations (fixation des quotas par pays) en cas de surproduction. Un « Fonds commun » devait financer ces stocks régulateurs.

Les accords signés

La question des termes de l'échange étant placée au centre des relations Nord-Sud, c'est dans le cadre des Nations unies que la CNUCED a contribué à la mise en place d'accords compensatoires entre États producteurs et consommateurs et à la constitution de stocks régulateurs. Une telle régulation a été présentée comme la seule solution possible, étant entendu qu'il était exclu de jouer sur la formation des prix mondiaux. Cette solution n'était d'ailleurs pas tout à fait nouvelle : certains de ces mécanismes régulateurs existaient déjà dans les années 1930, tel le stock régulateur du café. D'autres ont vu le jour dès les années 1960.

La plupart des accords ont eu une existence éphémère, même si plusieurs d'entre eux ont continué d'exister nominalement. Le Fonds Commun prévu par la CNUCED n'a jamais été abondé. En fait, les pays les plus riches ont été favorables au mécanisme de la CNUCED dans la seconde moitié des années 1970, du

fait des fortes augmentations de prix. Mais, dès 1980, la chute des prix des matières premières leur a fait désertier ce mécanisme et refuser de le financer. La crise du stock régulateur de l'étain, en 1985, a été particulièrement grave, et c'est à partir de cette époque que les stocks régulateurs des autres matières premières (café, cacao, caoutchouc) ont progressivement cessé de soutenir les prix. L'Organisation internationale du cacao (OICC) n'a jamais fonctionné correctement et, à partir de 1988, les producteurs ont été incapables de financer les stocks.

Les mécanismes CEE-ACP

Seule l'Europe s'est réellement prêtée au jeu à partir de la signature de la première convention CEE-ACP (Convention de Lomé I), en 1975. Dans ce cadre, le STABEX et le Protocole du Sucre ont vu le jour.

Le *STABEX* (Système de stabilisation des recettes d'exportation) dont bénéficient à partir de cette date 29 produits agricoles plus le fer, constituent une innovation de la Convention de Lomé I. Sans prétendre agir sur les fluctuations internationales des cours ni se substituer aux accords sur les produits, il fonctionne comme une assurance garantissant un minimum de recettes d'exportation aux pays bénéficiaires. Pour que le mécanisme se déclenche, le produit considéré doit procurer au pays concerné au moins 7,5% de ses recettes d'exportation (2,5% pour les PMA). À ce « seuil de dépendance » s'ajoute un « seuil de déclenchement » : les recettes provenant des exportations vers la CEE doivent être inférieures d'au moins 7,5% à la moyenne des revenus tirés du produit au cours des quatre années précédentes (2,5% pour les PMA). Entre 1975 et 1980, les produits donnant lieu au bénéfice du Stabex sont passés de 29 à 33. Jumeau du Stabex, le Sysmin a été créé dans la foulée pour les minerais.

Le Protocole du sucre a une logique différente : il consiste en un engagement réciproque de fourniture et d'achat de sucre brut portant sur 1,3 million de tonnes de sucre par an, répartie entre les 13 principaux producteurs de sucre des ACP. Le prix minimum ACP est indexé sur le prix minimal garanti payé aux betteraviers européens. Encore en vigueur aujourd'hui, le Protocole sucre est cependant menacé par la diminution annoncée des subventions au sucre européen, ce qui rapprochera ce dernier du niveau des cours mondiaux.

Mais ces accords de stabilisation ont échoué. Le STABEX et le SYSMIN n'ont pas résisté à la crise du début des années 1980. La grave

crise agricole des ACP sahéliers et la chute des cours des matières premières agricoles après la flambée des années 1970 ont montré les limites de ces mécanismes : dès 1980, les demandes de transfert des ACP excèdent largement les sommes mobilisables par le système. On s'aperçoit que le STABEX ne peut fonctionner qu'en période de bonne conjoncture pour jouer le rôle d'une « assurance-risque » mais qu'il n'est pas déconnecté du contexte international (cf. GEMDEV 1999).

Plus généralement, toutes les revendications liées aux termes de l'échange ont sombré avec le changement de paradigme économique au début des années 1980 et la mise en œuvre mondialisée des politiques d'ouverture commerciale. Mais les producteurs ont continué à essayer de lutter contre la dégradation : en 1990, 27 pays producteurs de café dont 17 africains, totalisant 80% de la production mondiale, créent l'Association des pays producteurs de café (APPC). Cette création a pour effet la remontée temporaire des cours en 1994 avant que ne se réamorçe le processus de dégradation.

Une dégradation politiquement organisée

Le « juste prix » remis en cause

Les pays producteurs n'ont aucune maîtrise sur la formation des prix de leurs exportations et le déséquilibre offre-demande a entraîné une baisse des prix. Il est évident que la surproduction – structurelle dans le cas de certains produits comme le café⁹ exerce une pression à la baisse des cours mondiaux.

Mais le rôle des bailleurs de fonds et des agences multilatérales est loin d'être neutre et ils ont une lourde part de responsabilité dans la surproduction. À partir de la seconde moitié des années 1970, époque de hausse des cours et de tension sur les marchés, la Banque mondiale a systématiquement financé la création et le développement de grandes plantations de cacao en Malaisie et en Indonésie, puis – à partir des années 1990 –, de café au Vietnam alors que les pays traditionnellement exportateurs (Afrique subsaharienne et Amérique centrale et andine) avaient déjà du mal à écouler leurs stocks.

La logique de développement de la compétitivité internationale mise en œuvre par les institutions financières internationales a abouti à la

9. La production mondiale du café est passée de 94 à 115 millions de sacs de 60 kg entre 1989 et 1999, alors que la consommation stagne autour de 100 millions de sacs.

mise en concurrence systématique des économies du Sud entre elles en obtenant des baisses de coût de production du fait des différences de rémunération et de productivité de la main-d'œuvre. C'est ainsi que le Vietnam est devenu le 2^e exportateur mondial de café de qualité moyenne à prix cassés, alors qu'il n'existait pas il y a quinze ans sur le marché. La dégradation « politiquement organisée » des termes de l'échange s'inscrit dans l'un des objectifs de l'économie mondiale : faire parvenir les produits de grande consommation au prix le plus bas possible chez les consommateurs occidentaux.

Quelles diversifications possibles ?

Pendant toutes ces années où la dégradation des termes de l'échange a nourri l'affrontement Nord-Sud, en particulier dans le cadre de la création du STABEX en Europe, des voix se sont élevées pour craindre que l'arrêt de la détérioration relative et la stabilisation des prix des produits de base n'incite les pays exportateurs à consolider leur spécialisation et ne décourage les entreprises de diversification. La croyance en l'effet potentiellement positif attribué à la dégradation des termes de l'échange a toutefois été démenti par les faits : la détérioration continue de ceux-ci n'a nul part entraîné une telle diversification. Au contraire, elle a poussé dans bien des cas les pays exportateurs à augmenter leur production pour pallier la réduction des prix, aggravant ainsi le cercle vicieux de la dégradation.

Plus récemment, plusieurs pays en développement ont tenté de diversifier leurs productions agricoles d'exportation : fleurs coupées pour l'Équateur, le Kenya ou le Maroc, développement des exportations de fruits tropicaux et des productions maraîchères de contre-saison, entre autres. Ces tentatives posent, si on les observe, plus de problèmes qu'elles n'en résolvent. Les produits maraîchers de contre-saison sont en partie bloqués à leur entrée en Europe par les règles de la PAC et la multiplication des protections non tarifaires. Souvent cultivés dans des pays peu arrosés, ils sont, en outre, de très gros consommateurs d'eau. Cela a fait dire que de nombreux pays en développement sont des exportateurs indirects d'eau vers les pays développés. Quant aux spéculations comme les fleurs coupées, elles sont produites par une main-d'œuvre en général féminine surexploitée et surexposée aux maladies provoquées par l'utilisation massive d'intrants chimiques dans ce type de culture. Ce type de diversification présente donc deux inconvénients majeurs : elle ne réduit évidemment pas la dépendance des

producteurs et elle est dans la plupart des cas socialement et écologiquement insoutenable.

Comme le montrent aussi bien les diversifications asiatiques que le cas des pays « à vocation » agricole, les politiques de diversification doivent être accompagnées d'une évolution des rapports de force internationaux pour pouvoir représenter de véritables alternatives.

Les termes de l'échange à l'ère de la globalisation

La libéralisation des échanges provoque un effondrement des cours

De 1980 à 1995, période d'application des politiques d'ajustement structurel (PAS) visant à ce que les pays ayant connu la « crise de la dette » remboursent leurs créanciers, la question du « juste prix » a disparu des débats internationaux. Les pays endettés étaient poussés à exporter davantage pour dégager les ressources nécessaires au remboursement de la dette. Tous les pays faisant de même, la surproduction a entraîné l'effondrement des cours des matières premières. Les pays créanciers ont pu ainsi bénéficier de la baisse des prix de leurs importations.

Parallèlement, des mesures visant à libéraliser le commerce ont été prises ; elles signent la fin des tentatives d'organisation internationale et nationale des marchés, puisqu'une des conditions imposées par les PAS a été la suppression des mécanismes nationaux de stabilisation dans les pays producteurs (Caisses de stabilisation en Afrique francophone, *Marketing boards* en Afrique anglophone).

Cette disparition a mis les producteurs directement sous la coupe des marchés mondiaux, où les prix répondent moins aux signes du marché qu'à la spéculation financière. En raison de l'importance acquise par les fonds de pension et les fonds communs de placement, le marché spéculatif est déconnecté du marché physique, faisant des incidents climatiques et de l'évolution des stocks des facteurs de moins en moins influents.

Les nouvelles tendances du commerce international et les termes de l'échange

Suite à l'ouverture des marchés, la mondialisation de la production entraîne la fragmentation des processus productifs. De nouvelles

tendances du commerce international apparaissent. Elles consistent essentiellement en l'augmentation de la part des échanges entre pays en développement. En effet, la part de ces échanges est passée de 25 % en 1965 à 43 % en 2003 (tableau 1). Les échanges entre les nouveaux pays développés d'Asie, la Chine et l'Inde sont ceux qui expliquent cette évolution, le commerce entre ces pays représentant 33 % en 2003 contre 7 % en 1965.

TABLEAU 1

	1965			1985			2003		
	PD	PVD	NIE	PD	PVD	dont NIE	PD	PVD	dont NIE
Exports PVD									
Totales	68,9	25,1	4,3	60,3	26,9	10,6	53,8	43,4	24,1
Manufactures	53,4	43,8	5,1	58,3	33,7	13,3	54,4	44,2	26,5
Exports NIE									
Totales	53,7	47,1	7,7	54,7	42,0	21,4	47,5	51,0	33,5
Manufactures	55,5	47,2	6,7	58,0	33,8	16,6	48,6	50,1	33,3

Sources : CNUCED.

Cette évolution va de pair avec l'augmentation de la part des produits manufacturés dans les exportations des pays en développement qui est passée de 50 % en 1965 à plus de 90 % en 2003. Ainsi, la segmentation des processus productifs fait que les produits en cours de fabrication traversent les frontières pour que chaque stade de la production soit localisé en fonction des avantages comparatifs des pays.

Il s'ensuit une industrialisation de «second rang» : certains pays, qui étaient traditionnellement mono-exportateurs de produits primaires, sont devenus des pays essentiellement exportateurs de produits manufacturés. Ils ont abandonné des monocultures agricoles pour des «monocultures» industrielles : activités de montage textile, électrique ou électronique dépendantes de l'extérieur. Cette nouvelle spécialisation internationale ne change qu'à la marge leur position au sein de la division internationale du travail, puisqu'elle consiste à produire dans une relation de sous-traitance, dans le cadre de la segmentation du processus de travail. À l'exception notable de quelques pays du Sud-Est asiatique, peu de pays ont réussi des remontées de filières et une réelle diversification de leur appareil industriel. Au Mexique, moins de 2 % de la valeur des exportations industrielles viennent d'inputs locaux. Même chose pour le Bangladesh ou le Honduras, dont les industries manufacturières sont dominées par l'assemblage pour la réexportation. À la dégradation des termes de l'échange, qui reste une constante des relations commerciales Nord-Sud et continue d'affecter les pays

exportateurs de produits de base, s'ajoutent donc de nouvelles formes de dépendance.

Les pays d'Asie, et en particulier le Japon, les NIE¹⁰ et les pays de l'ASEAN¹¹ sont ceux qui ont le plus approfondi et la division du travail et ce type de complémentarité, à tel point qu'ils ont constitué ce qu'il est convenu d'appeler une «chaîne de valeur ajoutée», allant des produits semi-finis qui ont le plus haut contenu en travail qualifié – produits par le Japon – jusqu'à ce qui en ont le plus faible contenu. C'est en Chine que l'on assure l'assemblage des biens ayant transité par plusieurs pays. De ce fait, depuis que ce pays est entré à l'OMC, les exportations des pays de l'ASEAN et des NEI vers les pays de la Triade (États-Unis, Japon, Union européenne) ont stagné ou reculé, tandis que les exportations de ces pays vers la Chine ont rapidement augmenté. La Chine, en revanche, a enregistré une vive hausse de ses exportations vers la Triade (États-Unis, Union européenne, Japon). Mais il ne s'agit pas d'exportations chinoises exclusivement ; à travers la Chine, c'est toute l'Asie qui exporte.

La principale caractéristique de ce mode de production réside en ceci que la valeur ajoutée sur le territoire de chaque pays est faible relativement à la valeur totale du produit (entre 20 % et 30 % généralement). De ce fait, on retrouve dans le prix des exportations le prix des importations. Cela explique la difficulté dans laquelle on se trouve pour isoler les termes de l'échange.

Deux grandes différences donc : d'une part, il ne s'agit pas d'échanges Nord-Sud ; de l'autre, il est impossible de comparer les prix des biens importés à ceux produits sur le territoire à travers les prix des exportations et des importations. Un passage par le tableau d'échanges interindustriels s'avérerait nécessaire pour cela, mais lorsque ces tableaux sont disponibles, les prix relatifs entre catégories fines de produits, surtout lorsqu'ils ne passent pas par un marché, sont extrêmement imprécis.

10. Nouvelles économies industrialisées d'Asie (NIE) : Singapour, Corée, Taïwan et Hongkong.

11. Groupement des pays du Sud-Est asiatique comprenant : Singapour, Indonésie, Thaïlande, Malaisie, Philippines, Vietnam, Laos, Cambodge, Myanmar et Brunei Darussalam.

Les termes de l'échange des pays émergents d'Asie : une étude empirique

La première question posée était de savoir si la composition des exportations des pays à l'étude avait évolué depuis que la part de produits manufacturés dans le total des exportations était devenue majoritaire. Évoluant lentement, nous n'avons pas jugé utile d'introduire cette variable dans la relation de court terme. Selon le graphique 2, deux groupes de pays se distinguent : la Corée, Hongkong et Taïwan dont les exportations industrielles représentaient plus de 60% dès la fin des années 1960 ; le second groupe, constitué par tous les autres, qui atteignent ce pourcentage entre 1990 et 2000. Ce sont donc la Corée, Taïwan et Hongkong qui, étant le cas les plus « purs » de pays en développement exportant des produits industriels depuis le début de la période, méritent le plus d'attention. Du fait du manque de données, le cas de Taïwan ne peut être testé que depuis 1980.

Nous avons essayé de tester l'hypothèse selon laquelle les pays émergents d'Asie subissent une détérioration des termes de l'échange. Deux organismes, la CNUCED et le FMI

fournissent des données. Il s'agit du rapport entre les valeurs moyennes à l'exportation et à l'importation des pays concernés. Elles sont sensiblement les mêmes, mais les données FMI sont publiées sur une période plus longue (1960-2002) tandis que la CNUCED ne les fournit qu'à partir de 1980 et jusqu'en 2000. En revanche, cette dernière publie des données pour tous les pays qui nous intéressent, contrairement au FMI.

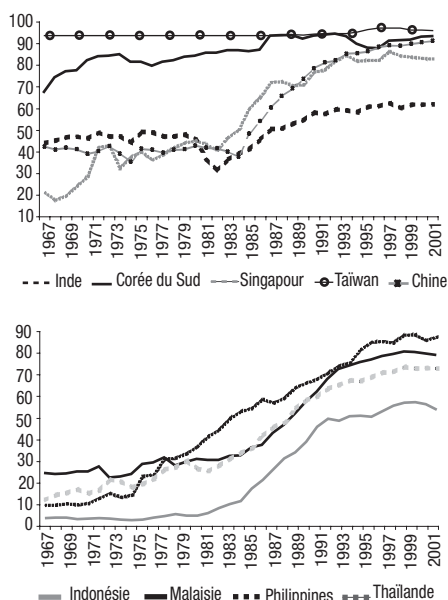
Variables explicatives

Nous avons utilisé :

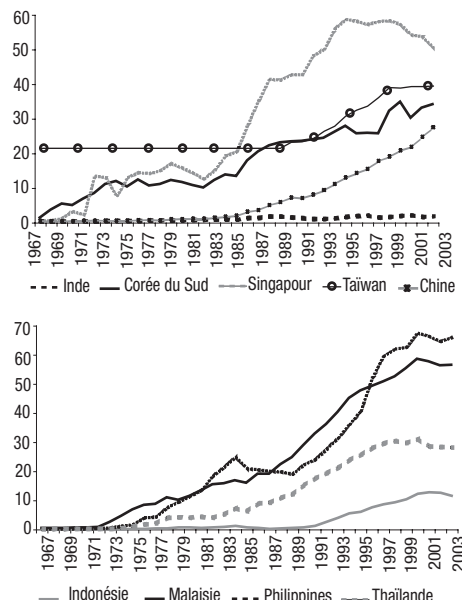
1. Le taux de change dollar/monnaie locale. En effet, nous voulons tester l'hypothèse selon laquelle les exportateurs dont la monnaie se dévalue, pour gagner de la compétitivité, consentent à réduire leurs marges en dollar, ce qui se traduit par une détérioration des termes de l'échange. Cela exprime le fait que les pays exportateurs du Sud sont « *price-takers* ».
2. Le prix du pétrole, car il s'agit d'isoler le comportement du cartel du pétrole.
3. Le PIB des pays de l'OCDE, variable représentant la demande mondiale adressée à ces pays et, de ce fait son coefficient représente l'élasticité des termes de l'échange par rapport à la demande.

GRAPHIQUES 2

Part des produits manufacturés dans les exportations (%)



Part de l'électronique dans les exportations (%)



Sources : Chelem.

La spécification du modèle

Le modèle testé est le suivant :

- Termes de l'échange = $f(\text{taux de change, prix du pétrole, PIB OCDE, terme constant, part de produits manufacturés dans les exportations})$
- Signe attendu du coefficient :
 - taux de change (-)
 - prix du pétrole (+ ou -)¹²
 - PIB de l'OCDE (+)
 - Part des produits manufacturés dans les exportations (+)

Nous avons effectué les ajustements en logarithme népérien des variables retenues. Ensuite, en différence première desdits logarithmes. Lorsqu'il a été possible, un modèle à correction d'erreur a été testé.

Résultats obtenus¹³

Le trend sur les variables dépendantes

Nous présentons ici les résultats obtenus à l'aide des moindres carrés ordinaires, sur les variables en logarithme, le *trend* étant exponentiel. Des tests plus sophistiqués sont présentés dans la partie II, portant sur le modèle de long terme.

TABEAU 2

Trend en (%)

Pays	Période (1980-2000)	Période 1960-2002
Chine	0,8	n.d.
Hongkong	0,1	0,1*
Inde	2,0	0,3
Indonésie	-3,7	n.d.
Corée	-0,01	-0,5**
Malaisie	-3,9	n.d.
Philippines	1,0	-2,2
Singapour	-1,5	-1,3***
Taïwan	1,6	n.d.
Thaïlande	-1,1	-2,0

(*) 1968-2002.

(**) 1963-2002.

(***) 1979-2002

La base de la CNUCED couvre la période allant de 1980 à 2000. Cette période, plus courte, a l'avantage d'être plus homogène. Seulement pour les Philippines, le signe du *trend* a changé d'une période à l'autre, ce qui peut s'expliquer en raison de la modification de la composition des exportations à travers le temps. Le coefficient négatif du *trend* a diminué dans les ajustements les plus courts (Thaïlande, Corée), ce qui nous conduit à

penser que l'augmentation de la part des produits industriels dans les exportations (ou la qualité des produits manufacturés exportés) a contribué à atténuer la dégradation des termes de l'échange, sans toutefois la supprimer.

Les variables explicatives

Le taux de change (monnaie locale contre 1 \$). Une hausse signifie une dépréciation de la monnaie locale). Cette variable est significative pour tous les pays sauf pour la Chine et Hongkong, les deux seuls pays qui ont un taux de change strictement ancré sur le dollar. À Hongkong toutefois, le taux de change apparaît dans l'équation de long terme estimée sur longue période (1968-2002) mais son coefficient n'est plus significatif dans l'équation intégrant le terme de correction d'erreur. Dans d'autres ajustements cette variable n'a pas été retenue en raison des colinéarités qui n'ont pu être éliminées (Inde, équations 10 et 11 et Indonésie, équation 12).

Le taux de change, affecté d'un coefficient négatif, contribue à la détérioration des termes de l'échange. Lorsque le change se déprécie, les exportateurs ne rétablissent pas les prix en dollar, préférant faire des gains de compétitivité. Cela peut être compatible avec un maintien des marges bénéficiaires en monnaie locale. Singapour semble une exception, puisque le taux de change, tout en étant significatif, est affecté d'un coefficient positif.

Le prix du pétrole joue un rôle important dans presque tous les pays. Comme on pouvait s'y attendre, le signe du coefficient est négatif dans les pays importateurs, alors qu'il est positif pour les pays exportateurs, à savoir l'Indonésie, la Malaisie et Singapour, ce dernier pays assurant le raffinage.

Le PIB des pays de l'OCDE, variable représentant la demande adressée aux pays asiatiques, n'est exhibée que si l'on a éliminé la colinéarité avec le prix du pétrole. En effet, lorsque le prix du pétrole augmente, le PIB de l'OCDE faiblit et réciproquement. Pour cette raison, nous avons régressé cette variable sur le prix du pétrole et conservé les résidus. Nous avons introduit ces résidus dans les équations de Singapour et Taïwan.

12. Selon qu'il s'agit d'un pays exportateur ou importateur de pétrole.

13. Les résultats des équations citées se trouvent dans l'Annexe III.

La part de produits manufacturés dans les exportations a pu être introduite dans le cas de la Corée et de la Thaïlande et elle a induit une amélioration des relations de long terme. Toutefois, il n'a pas pu être introduit dans des relations de co-intégration. Dans le cas de la Corée, parce que l'autocorrélation des résidus n'autorisait toujours pas un tel modèle; dans celui de la Thaïlande, parce que nous n'avons pas trouvé les bonnes variables explicatives pour la relation de court terme, alors que celles de l'équation de long terme n'étaient pas significatives dans la spécification en différence première des logarithmes.

Les tests de co-intégration

Il a été possible presque partout de tester la co-intégration, à l'aide d'un modèle à correction d'erreur. Seule l'Indonésie et la Corée – pour la période 1963-2002 – n'ont pu recevoir ce traitement, car la valeur du test de Durbin et Watson, trop faible, ne l'autorisait pas. Toutefois, le modèle à correction d'erreur a pu être testé pour la Corée sur une période plus courte (équation 8).

Quelques résultats apparaissent :

1. Les ajustements pratiqués à partir de 1980, voire 1983 donnent de meilleurs résultats, que ceux effectués sur la période 1960-2002, du moins du point de vue du coefficient de corrélation multiple (R^2 corrigé). Toutefois, pour Hongkong, les tests sur les variables en niveau sont de même qualité. Sur la longue période (équation 3), le taux de change est exhibé, alors que sur la plus courte période (équations 1 et 2), c'est la PIB de l'OCDE qui est significatif.
2. Pour l'Inde, un modèle à correction d'erreur a été testé dans les deux périodes. Ajusté sur 1961-2002 (équation 13), le résultat est moins satisfaisant que sur la période plus courte (équation 11). Dans l'ajustement court, seul le prix du pétrole apparaît à côté du terme de correction d'erreur. Le rôle du taux de change, très significatif dans l'ajustement en niveau du logarithme, disparaît dans les ajustements en différence première.
3. Pour ce qui concerne la Corée, l'ajustement sur la période 1983-2002, en fonction du taux de change et du prix du pétrole est assez bon (équation 6), mais l'ajustement sur longue période n'admet pas le passage à un modèle à correction d'erreur.
4. Dans les équations portant sur les Philippines, de meilleurs coefficients de corrélation ont été obtenus sur longue période, à la différence des autres pays. Les taux de change, le PIB de l'OCDE et le prix du

pétrole ont pu être mis en évidence et sont très significatifs, surtout sur longue période (équations 10 et 11, annexe II). Elles laissent subsister des autocorrélations de résidus importants. Le PIB de l'OCDE ne peut pas apparaître en même temps que le prix du pétrole – même appréhendé par le résidu d'une régression de ces deux variables – qui devient colinéaire avec le taux de change.

L'ensemble des tests effectués met en évidence, surtout lorsqu'ils sont réalisés sur longue période (depuis 1960), une tendance à la détérioration des termes de l'échange, à l'exception notable de l'Inde et du monde chinois. Mais pour le monde chinois les tests n'ont pu être effectués que sur une période de vingt ans. Le *trend* positif enregistré à Taïwan et à Hongkong est surprenant si l'on s'en souvient que celui de la Corée a une pente négative, alors que les exportations de ces trois pays sont comparables.

Les résultats obtenus sont peu satisfaisants. Bien qu'ils ne conduisent pas à rejeter la pertinence des trois variables testées, à savoir les taux de change, la demande en provenance des pays industrialisés et le prix du pétrole, les tests en différence première montrent une qualité insuffisante, surtout si ces équations devaient être utilisées en prévision. Nous ne pouvons pas infirmer l'hypothèse de Singer, selon laquelle les pays industrialisés réussissent à imposer des prix de monopsonne. En tout cas, l'augmentation de la part des produits manufacturés dans les exportations n'a pas suffi à annuler la tendance à la détérioration des termes de l'échange. Mais en matière de comportement de cartel, seul l'effet du cartel pétrolier a été mis en évidence.

Conclusion : les nouvelles revendications commerciales des PED

Depuis la création de l'OMC en 1995, la question des termes de l'échange ne s'est donc pas posée dans les mêmes termes que dans les années 1960 et 1970, personne n'osant plus contester des règles commerciales excluant toute velléité de peser sur la formation des prix au moyen de mécanismes ne relevant pas du marché. Dans ce nouveau contexte, les revendications des États du Sud ont changé de nature et portent essentiellement désormais sur l'ouverture des marchés des pays riches et sur la suppression par ces derniers des subventions qu'ils accordent à leurs productions et à leurs exportations. Ces dernières entraînent en effet la dégradation des cours mondiaux de produits agricoles exportés par les

PED. Elles ont aussi pour conséquence de faire arriver les produits agricoles exportés par les pays riches sur les marchés intérieurs de plus en plus ouverts des PED à des prix inférieurs à ceux des productions nationales, privant les agriculteurs locaux de débouchés sur leurs propres marchés. La suppression des subventions, c'est-à-dire la fin du dumping pratiqué par les pays du Nord permettrait donc une remontée des prix d'un certain nombre de produits.

Ces revendications sont en fait celles d'un marché mondial où les règles seraient les mêmes pour tous. Les grands pays exportateurs ne sont pas prêts toutefois à se plier à la règle commune. Ainsi les États-Unis, plutôt que de diminuer les subventions à certains de leur produits, tel le coton, ont proposé aux pays pénalisés d'Afrique sahélienne des aides à l'augmentation de la production et de la productivité et à une meilleure structuration des filières, toutes mesures qui ne peuvent apporter aucun assainissement du marché. De fait, les pays riches ont renversé à leur profit la règle qui prévalait dans les années 1970 de la non-réciprocité des avantages commer-

ciaux. Celle-ci se fait aujourd'hui à leur profit.

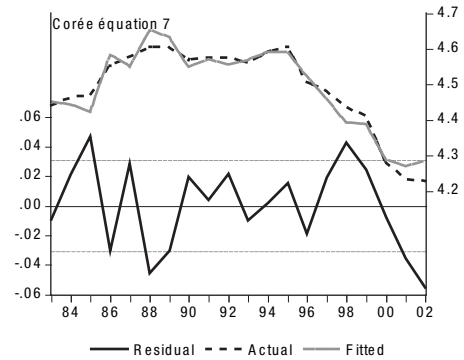
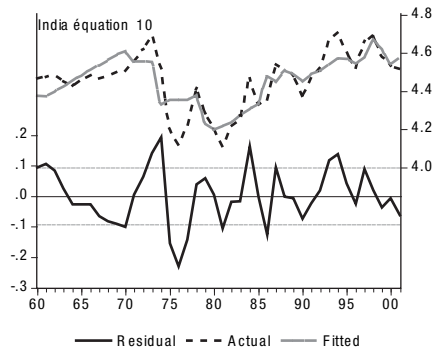
Ayant créé un «G20» pour faire pendant au G8, les pays du Sud ont réussi à faire échouer sur ce sujet la conférence de l'OMC tenue à Cancún en 2003; en 2006, les négociations sont toujours au point mort.

On peut conclure de l'analyse de la question des termes de l'échange et de ses prolongations actuelles, que – quelles que soient les périodes, des tentatives de réglementation du commerce international à la mondialisation des échanges – les pays en développement n'ont pas vu d'amélioration en leur faveur du partage de la richesse créée dans le monde. Si on a incontestablement assisté, au cours des vingt dernières années, à une évolution notable de la géographie de la richesse mondiale, les changements se sont opérés à l'intérieur de ce qu'on appelle le Sud, sans modifier la distribution Nord-Sud de cette richesse. Les dernières conférences de l'OMC pourraient indiquer une modification des rapports de force dans les négociations liées au commerce. Mais elles n'ont fait, jusqu'ici, que l'esquisser. ■

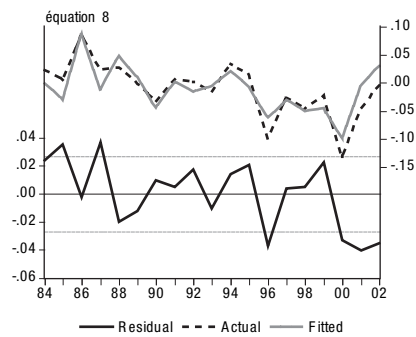
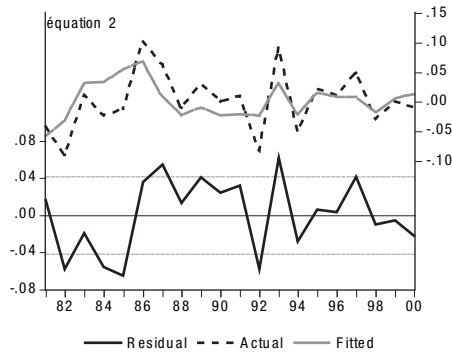
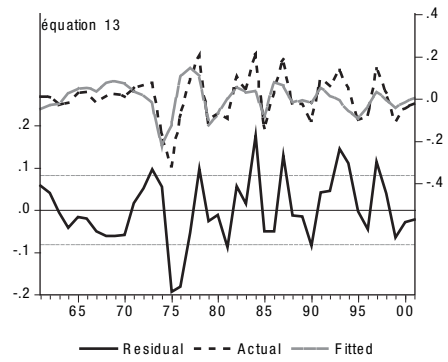
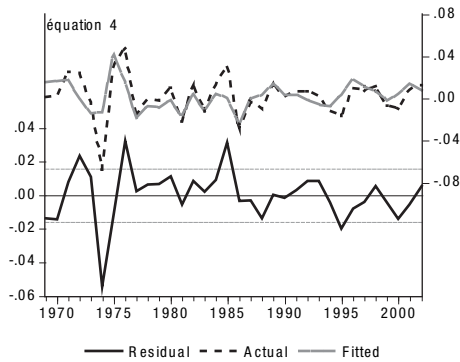
BIBLIOGRAPHIE

- AMIN S., 1993, *Mondialisation et Accumulation*, Paris, L'Harmattan.
- BALASSA BELA G., BUENO P., KUCZYNSKI P., SIMONSE M.H., 1986, *Towards Renewed Economic Growth in Latin America*, Washington D.C., Institute for International Economics.
- BESSIS S., 2003, *L'Occident et les autres*, Paris, La Découverte.
- CNUCED, 2005, «The evolution in the terms of trade and its impact on developing countries», in *Trade and Development Report*.
- EMMANUEL A., 1979, *L'Échange inégal*, Paris, Dunod.
- FINDLAY R., 1981, «The fundamental determinants of the terms of trade», in S. GRASSMAN and E. LUNDBERG (eds), *The World Economic Order: Past and Prospects*, London, Macmillan.
- GEMDEV, 1999, sous la direction de J.J. Gabas, *L'Union européenne et les pays ACP. Un espace de coopération à construire*, Paris, Karthala.
- GUNDER FRANCK A., 1970, *Latin America: Underdevelopment or Revolution*, Paris, Maspero.
- GRILLI E., MAW CHENG YANG, 1988, «Primary Commodity Prices, Manufactured Goods Prices and the Terms of Trade of Developing Countries: What the Long Run shows» in *The World Bank Economic Review*, vol. 2, n° 1, 1-47.
- HOCHRAICH D., 2002, *Mondialisation contre Développement*, Paris, Syllepse.
- JALÉE P., 1969, *Le Pillage du Tiers Monde*, Paris, Maspero.
- PREBISCH R., 1964, *Vers une nouvelle politique commerciale pour le développement: rapport du secrétaire général de la CNUCED*, New York, CNUCED.
- PREBISCH R., 1959, «Commercial Policy in the Underdeveloped Countries», *American Economic Review, Papers and Proceedings*, vol. 49, mai, 251-273.
- SARKAR P., 2001, «The North-South Terms of Trade Debate: a Re-examination», in *Progress in Development Studies*, 1, 4, 309-327.
- SINGER H., 1950, «The distribution of gains between investing and borrowing countries», in *American Economic Review, Papers and Proceedings*, 5 Supplement, mai, 473-485.

ANNEXE I : GRAPHIQUES ÉQUATIONS DE LONG TERME



ANNEXE II : GRAPHIQUES DU MODÈLE À CORRECTION D'ERREUR



Pays	Constante	Taux de change	PIB OCDE	Pétrole	mce	Période	R ²	DW	Se %
1 Corée log	7,406 (42,111)	-0,439 (-13,62)		-0,279 (-8,77)		1983-2002	0,935	1,655	1,6
2 Corée dl	-0,004 (-0,601)	-0,282 (-4,567)		-0,207 (-6,412)	0,692* (2,689)	1984-2002	0,717	1,57	2,7
4 Corée dl	0,010 (1,031)	-0,171 (-2,275)		-0,129 (4,113)	-	1964-2002	0,303	1,496	5,5
5 HK log	4,406 (58,680)	0,046 (2,741)	-	-		1968-2002	0,161	1,143	1,9
6 HK mce	0,001 (0,611)	-			0,815 (4,651)	1969-2002	0,385	1,762	1,6
7 Inde log	4,342 (14,181)	0,177 (5,063)	3,04** (1,667)	-0,222 (-3,02)	-	1983-2001	0,680	2,124	7,0
8 India mce	-0,027 (-0,877)	-	1,003 (1,283)	-0,110 (-2,410)	0,618 (4,317)	1961-2002	0,394	1,521	8,2
10 Philippines log	5,763 (71,50)	-0,096 (-3,194)	-	-0,214 (-8,35)	-	1960-2001	0,866	0,839	11,5
11 Philippines mce	-0,023 (-1,793)	0,033 (0,406)	0,028 (0,717)		-0,497 (-4,80)	1961-2001	0,336	1,40	6,9
12 Philippines pib (log)	5,560 (28,558)	-0,224 (-5,812)	5,141 (2,591)	-	-	1961-2001	0,657	0,498	17,8
13 Singapour	2,208 (4,775)	0,511 (5,353)	-0,333 (-0,277)	-	-	1979-2002	0,537	0,220	6,7
14 Thai log	8,188 (25,03)	-0,659 (-8,818)		-0,143 (9,019)	-	1960-2002	0,876	0,7,561	9,5
15 Thai mce	-0,012 (-1,111)	-0,329 (-1,925)		-0,010 (-0,253)	-0,466 (4,132)	1961-2002	0,309	1,659	6,616
Thai dlog	-0,097 (-3,782)	-0,217 (-1,236)	2,307 (3,601)	0,065*** (1,413)	-	1961-2002	0,262	1,689	6,8

(*) reskoroil: résidu de l'équation précédente, en niveau.

(**) dlog (piboc).

(***) respetoil=log(petrole)-a*log(pibocde)-cte.